



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 16
Qui ont pris part à la délibération : 16
Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 30/01/2018
Date d'affichage : 09/02/2018

L'an deux mil dix huit, le huit février, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Gérard JOUEN, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Loïc GIRAUD, M. Jean-Pierre COUTURIER, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Véronique CAREL, Mme Emmanuelle FILHOULAUD MALLEZ, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie SORIEUL.

Étaient absents excusés : M. Michel VARANGLE, Mme Laetitia BOUST, Mme Edwige RICHECOEUR.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel VARANGLE en faveur de M. Gérard JOUEN, Mme Laetitia BOUST en faveur de Mme Aurélie SORIEUL, Mme Edwige RICHECOEUR en faveur de Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Secrétaire : M. José VAREA NAVARRO.

OBJET : Concessions columbarium, cimetière de THIBERVILLE : fixation des tarifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 16 Voix Pour), décide de fixer à compter du 01 mars 2018, le tarif des concessions dans le columbarium du cimetière de THIBERVILLE comme suit :

- concessions temporaires de 15 ans renouvelables : 300 euros
- concessions trentenaires renouvelables : 500 euros

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de EVREUX et publication par voie
d'affichage le 09/02/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

PRÉFECTURE DE L'EURE

13 FEV. 2018

ARRIVÉE

